

Politique Qualité et Engagement de la Direction Générale

Créé en 1998 et investi d'une mission de service public de recherche agronomique, le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) est un outil stratégique de souveraineté alimentaire de la Côte d'Ivoire.

En sa qualité de chef de file de la recherche agronomique ivoirienne, il œuvre à mettre au point des innovations pertinentes pour accompagner et anticiper le développement agricole du pays.

Certifiée ISO 9001 depuis 2010, notre institution s'engage au maintien de cette reconnaissance internationale acquise et à son extension de façon stratégique et progressive, surtout dans un contexte de changement de paradigme où le défi de la mise en place d'une organisation plus performante reste entier.

A cet effet, **nous ambitionnons d'être une recherche agronomique au service du développement de l'agriculture, en vue de satisfaire continuellement nos clients, usagers et partenaires à travers des services et produits répondant à leurs exigences.**

Cette politique qualité s'appuie essentiellement sur **les objectifs généraux** suivants :

- + Garantir la fourniture de services et produits de qualité irréprochable ;**
- + Assurer la rentabilité de l'entreprise ;**
- + Rendre continuellement performant notre système d'information ;**
- + Améliorer davantage l'efficacité de la communication interne et externe ;**
- + Renforcer en permanence la compétence du personnel.**

Pour mener à bien notre démarche qualité, j'ai nommé un Responsable en charge de la Qualité pour assurer le bon fonctionnement de notre Système de Management de la Qualité et m'en rendre compte régulièrement.

Pour ma part, je donnerai les moyens nécessaires pour améliorer continuellement l'efficacité et l'efficience de notre Système de Management de la Qualité. Je m'engage également à communiquer notre Politique Qualité, à la réviser lors des Revues de Direction et à veiller à la déclinaison des objectifs qui y sont associés.

La réalisation de notre vision étant l'affaire de tous, j'invite chacun de vous à s'inscrire davantage dans notre dynamisme d'amélioration continue en vue de réaliser efficacement les activités de notre institution.

Je vous invite également à œuvrer davantage au respect des exigences normatives, légales et réglementaires applicables à notre domaine d'activité, de même qu'au respect des procédures de travail que nous nous sommes données.

Fait à Abidjan, le **23 NOV. 2023**

Le Directeur Général

A. SANGARÉ

